



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2023**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :  
le 14/11/2023

Publication :  
le 24/11/2023

**Délibération n° D-2023-406**

Reclassement de la rue Mazagran, propriété départementale,  
dans le domaine public communal

**Président :**

**Monsieur Jérôme BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

**Secrétaire de séance :** Sophie BOUTRIT

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN

**Direction de la Réglementation et de  
l'Attractivité Urbaine**

**Reclassement de la rue Mazagran, propriété  
départementale, dans le domaine public communal**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Le projet de requalification du secteur Pôle Gare Niort-Atlantique prévoit l'aménagement des abords de la gare, notamment avec l'organisation d'un Pôle d'Echange Multimodal reconfigurant les accès et circulations pour les transports collectifs.

La rue Mazagran, propriété départementale, est intégrée dans le périmètre de l'opération et nécessite des travaux de réfection afin de supporter le trafic intense des bus de ville. Cette voie est une portion de la RD 740, d'une longueur de 383 mètres linéaires et d'une contenance approximative de 32a 61ca.

Le Département des Deux-Sèvres a proposé à la Ville de lui céder l'assiette foncière de cette rue avec versement de la somme de 121 056 € à titre de compensation financière pour la remise en état de la voie.

Conformément aux dispositions de l'article L.3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, les biens du domaine public peuvent être cédés à l'amiable entre personnes publiques, en pleine propriété, lorsqu'ils sont destinés à l'exercice des compétences de la personne publique qui les acquiert et qu'ils relèveront de son domaine public.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la demande de reclassement effectif d'une portion de la RD 740 dénommée « rue Mazagran » (383 mètres linéaires) dans le domaine public communal ;
- accepter le versement, par le Département des Deux-Sèvres, de la somme de 121 056 € correspondant aux coûts des travaux nécessaires à la remise en état de cette voie ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes inhérents à la procédure de reclassement dans le domaine public communal.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

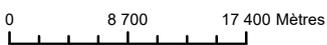
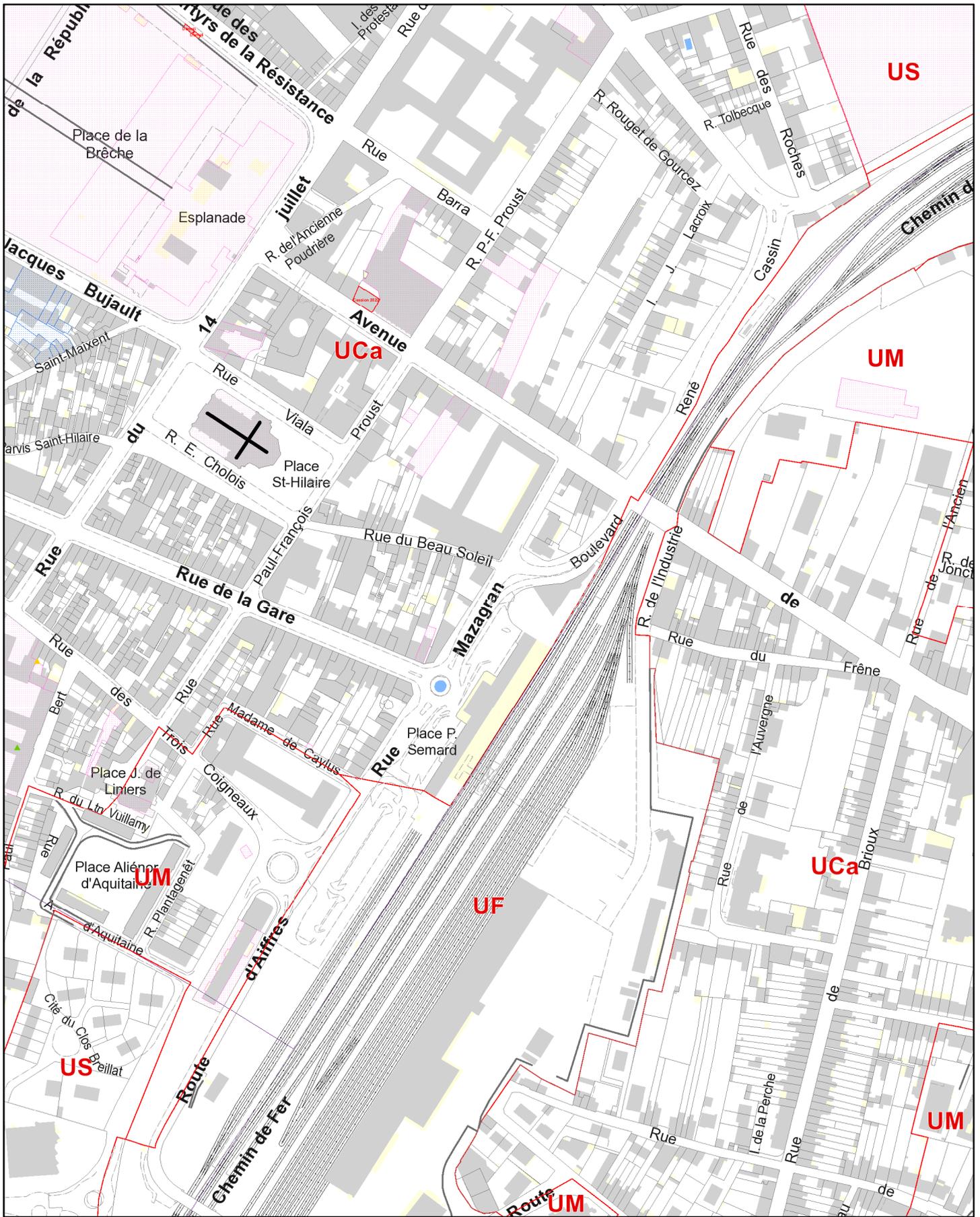
Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

**Sophie BOUTRIT**

**Jérôme BALOGE**



RUE MAZAGRAN